



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LE PELLERIN

CRÈCHE, HALTE-GARDERIE ET
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ANNÉE DE MISE EN SERVICE : 2010

MAÎTRE D'OUVRAGE :
Commune du Pellerin (44)

MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Hélène HOUPERT, architecte, Nort-sur-Erdre

ALLIANCE BOIS AU NATUREL, maître d'œuvre,
Fégréac

SIO BE, bureau d'étude structures et fluides,
Saint Jacques de la Lande (35)



Photographie : Agence HOUPERT

MAISON DE L'ENFANCE

FONCTIONS :

. **Association Le Bac à Sable** – Crèche et Halte-garderie 24 enfants de 0 à 3 ans – du lundi au vendredi, voire samedi.

. **Association Le Bac à Sable** – centre de loisirs 3-6 ans – 24 enfants mercredi et vacances scolaires.

. **Association Ass Mat et Bambinos** – association d'Assistantes maternelles - se retrouvent toutes les semaines pour des activités communes avec leurs enfants

. **Accueil périscolaire 3-6 ans** – accueil communal jusqu'à 40 enfants.

. **RAM** – Relais assistantes maternelles – accueil d'assistantes maternelles avec leurs enfants, par groupe d'une douzaine - 2 à 4 fois par mois.

SURFACES :

SHON : 596 m²

SHOB : 655 m²

Surface utile : 481 m²

COÛTS :

Montant des travaux :980 000 € HT
(travaux bâtiment et extérieurs)

MODE DE CONSULTATION DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE :

Consultation adaptée (sur compétences, moyens et références)

FINANCEMENT :

Montant total prévisionnel : 1 450 000 € TTC

Caisse d'Allocations Familiales :

• sous forme de subventions 265 580 €

• sous forme de prêt 59 460 €

Conseil général et régional (dans le cadre du contrat de territoire) :

• Conseil général 100 000 €

• Conseil régional 100 000 €

DGE 33740 €

PROGRAMME ÉTABLI PAR :

Pré-programme établi par les services municipaux.

POPULATION COMMUNALE :

4 346 habitants (2007).



Photographie : Agence HOUPERT

Le « patio extérieur intime » du multi-accueil, façade Ouest.



Photographie : CAUE 44

Façade Est, sur l'impasse des Écoles



Photographie : CAUE 44

Façade Sud, sur jardin, de la halte-garderie



Photographie : Agence HUIPERT

Ambiance intérieure

UNE DEMARCHE COMMUNALE

La construction de cette Maison de l'enfance a fait l'objet d'une importante phase de concertation dès 2007, en partenariat avec le RAM, les associations locales d'accueil de la petite enfance, la CAF et la Pmi.

Le bâtiment est communal, conjointement géré par les associations et le service public. Il émane de la volonté de créer une dynamique autour du bien-être et du développement de l'enfant, en proposant un « parcours » grâce à des activités passerelles, crèche, halte-garderie, centre de loisirs, école maternelle et accueil périscolaire.

Sa situation résulte de choix stratégiques quant aux déplacements (l'accès piéton aux infrastructures scolaires et à la RD 723 vers Nantes constituent un gain de temps appréciable).

Pendant les travaux, des visites « casque croûte », ouvertes à tous, ont été organisées.

Le projet a été guidé par cette démarche participative et la recherche d'un équipement peu économe en énergie, peu émetteur de CO₂ et dégageant le moins possible de polluants intérieurs.

LES IDEES FEDERATRICES DU PROJET :

Offrir au multi accueil « un cocon maternel » autour d'un patio extérieur intime.

Offrir aux autres types d'accueils « une ouverture sur l'extérieur ».

Etre à l'échelle du site

Gérer et exploiter la longueur de la parcelle.

Offrir une façade construite et urbaine à l'impasse des écoles.

Le bâtiment est implanté au plus près de l'impasse des écoles (<5m) de manière à renforcer le sentiment de front bâti et de faire participer ce bâtiment à la structure du quartier.

Etre à l'échelle des enfants et de sa fonction

Limiter la hauteur du bâtiment.

Le présenter comme une palissade en bois derrière la haie.

Marquer l'entrée pour casser la longueur et permettre aux enfants de se repérer.

Montrer dans le cheminement extérieur la fonction de chacune des parties du bâtiment :

Le multi accueil est un cocon, un endroit qui se vit de l'intérieur, on ne passe pas devant.

Les activités 0 à 6 ans : Il s'agit d'une ouverture sur le monde extérieur, des activités que l'on pratique comme des extras, ponctuellement. On va longer et découvrir de près cette partie de bâtiment.

ASPECTS CONSTRUCTIFS

Constitution de l'enveloppe :

Ossature en bois de douglas non traité purgé d'aubier (moins de 10%)

Isolation par l'extérieur et pare-pluie par panneaux de fibre de bois denses.

Isolation dans l'ossature porteuse par ouate de cellulose projetée humide.

Panneaux de contreventement et frein-vapeur côté intérieur.

Menuiseries mixtes bois/aluminium, double vitrage argon 44/2 16 44/2-uw=1.6w/m²/k.

Couverture tuiles et terrasses végétalisées par sédums.

Choix techniques :

Production de chaleur par pompe à chaleur de haute efficacité.

Distribution de la chaleur par plancher chauffant basse température.

Ventilation des locaux par centrale double flux à haute performance.

Câblage blindé et séparation des réseaux, pour limiter les pollutions électromagnétiques. La mesure de la prise de terre à l'intérieur est demandée de 10 ohms.

Performance énergétique du bâtiment :

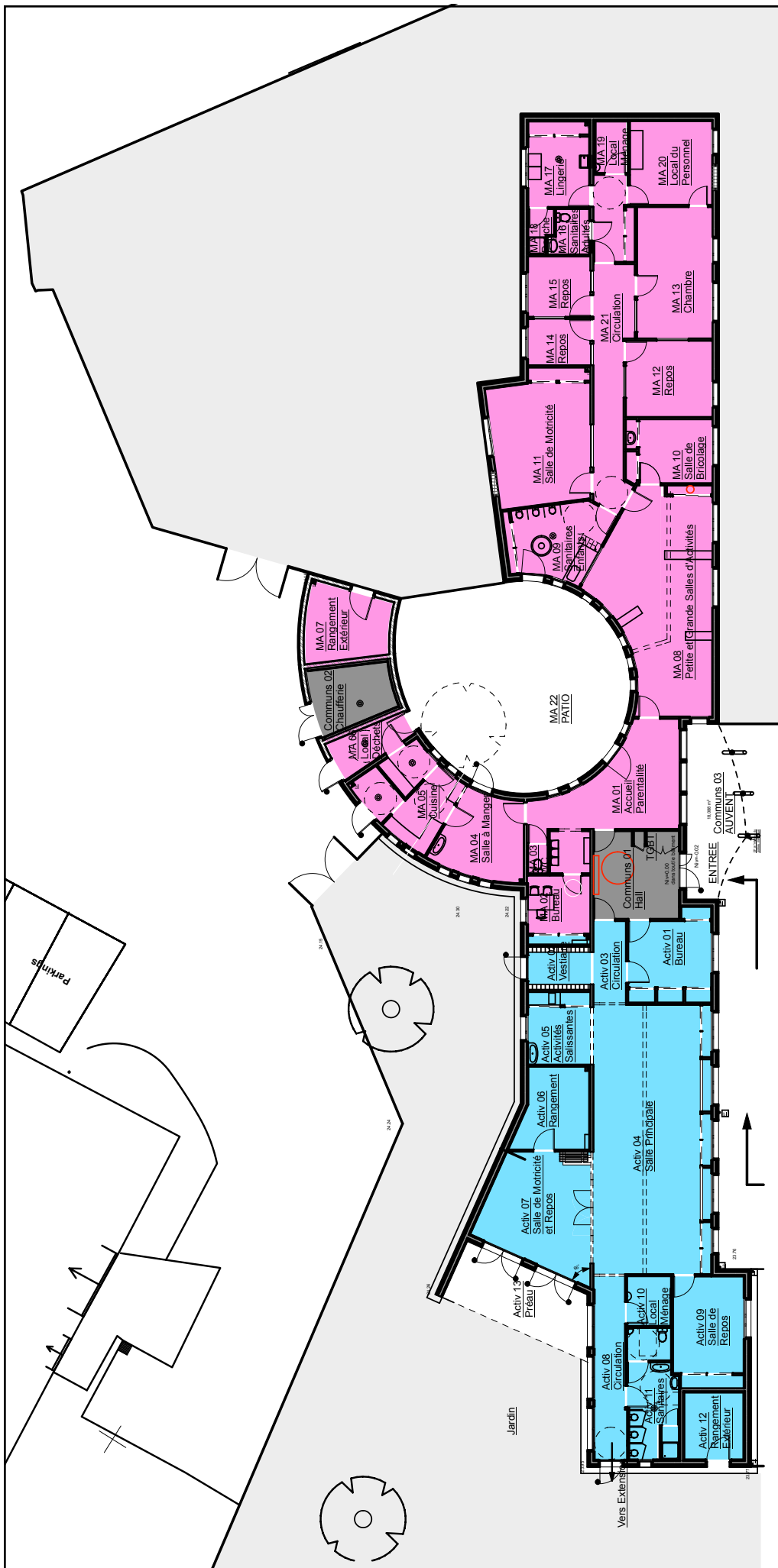
Bâtiment BBC (cep=63kwh/m², q4=0,23m³/(h.m²))

Murs extérieurs : r=4,88

Toiture tuile : r=7,42

Toiture terrasse : r=7,86

Sol : r=3,07



ESPACE COMMUNS		
01	Hall	14,70
02	Chaufferie	10,07
03	Auvent	18,08
TOTAL		42,85 m ²

ACTIVITÉS 0-6 ANS		
01	Bureau	11,91
02	Vestiaire	5,80
03	Circulation	5,86
04	Salle Principale	66,13
05	Activités salissantes	7,71
06	Rangement	11,95
07	Salle de motricité et repos	25,17
08	Circulation	12,33
09	Salle de repos	14,78
10	Local ménage	4,72
11	Sanitaires	13,71
12	Rangement Extérieur	8,54
13	Préau	12,82
TOTAL		201,43 m ²

MULTI ACCUEIL		
01	Accueil Parentalité	26,98
02	Bureau	9,31
03	WC	1,16
04	Salle à Manger	14,34
05	Cuisine	15,37
06	Local déchets	6,74
07	Rangement extérieur	12,96
08	Petite et grande salle d'activités	45,73
09	Sanitaires enfants	14,82
10	Salle de bricolage	10,01
11	Salle de motricité	25,25
12	Repos	14,10
13	Repos	21,13
14	Repos	6,24
15	Repos	8,15
16	Sanitaires adultes	3,46
17	Lingerie	9,27
18	Douche	2,27
19	Local Ménage	3,58
20	Local du Personnel	14,73
21	Circulation	24,14
22	Patio	75,78
TOTAL		365,52 m ²



LE PELLERIN

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

MAISON DE L'ENFANCE

DU POINT DE VUE DE L'ARCHITECTE :

► En quoi cette réalisation s'inscrit-elle pour vous dans une démarche de développement durable ?

Cette réalisation s'inscrit dans une démarche de développement durable car elle a permis de mettre l'humain au cœur du projet. Les matériaux sont sains, le bâtiment est performant et les utilisateurs sont en route pour continuer la démarche.

J'ai conçu, au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage, un bâtiment performant et sain (bois de Douglas français non traité, murs perspirants, isolants végétaux, revêtement en caoutchouc naturel, peintures sans COV, toiture végétalisée, stores intérieurs ou extérieurs suivant les besoins, végétaux implantés suivant les besoins bioclimatiques, menuiseries bois/alu fabriquées localement, gestion des pollutions électromagnétiques par câblage blindé...)

► Qu'avez-vous principalement mis en œuvre à cet effet dans votre travail de concepteur et de maître d'œuvre ?

Tout mon travail d'architecte est aujourd'hui au service des hommes et des utilisateurs des bâtiments que je conçois. Lors de la réunion qui a suivi la présentation de l'esquisse, le maître d'ouvrage parlait déjà de son bâtiment, ce n'était déjà plus le mien et il n'y a pas de plus beau remerciement.

► Cela modifie-t-il votre façon de travailler, entraîne-t-il des investissements supplémentaires, l'apport de nouvelles compétences ?

Cela ne modifie pas ma façon de travailler mais m'a permis d'apporter cette démarche complète à un projet public, puisque j'ai travaillé exactement de la même façon avec la commune du Pellerin qu'avec mes clients privés, en toute confiance réciproque... Merci à eux !



DU POINT DE VUE DU MAÎTRE D'OUVRAGE :

► En quoi cette réalisation s'inscrit-elle dans la démarche communale du point de vue du développement durable ?

Cette Maison de l'Enfance illustre parfaitement la démarche communale qui vise à contribuer au mieux « vivre ensemble », à travers 3 des 4 piliers du développement durable :

- L'environnement : un bâtiment sain, écologique et économe. Par ailleurs, sa situation géographique permet de limiter les déplacements des parents sur la commune.
- Le social : un bâtiment où vont cohabiter, vivre ensemble différentes structures (association Bac à Sable gérant l'ALSH 3/6 ans et le multi-accueil, le RAM, le péri-scolaire maternel) et qui ont vocation à construire ensemble des projets.
- La gouvernance : le projet de la Maison de l'Enfance est le prototype de la démocratie participative (consultation, concertation et coproduction avec l'ensemble des futurs utilisateurs).

► Les exigences concernant cet équipement visaient essentiellement deux aspects :

- Un bâtiment le plus sain possible, recréant les conditions d'un « cocon maternel ».
- La participation des différents utilisateurs à chaque phase du projet.

Les moyens spécifiques et originaux mis en œuvre ont consisté en la réalisation d'une visite de chantier mensuelle et ouverte à tous, qui s'est traduite par un compte-rendu mensuel intitulé « Casque Croûte » et la conception, avec l'association Ecopôle, de fiches pédagogiques illustrant différentes thématiques propres au bâtiment (architecture, santé, matériaux, confort...)

► Cette démarche est innovante pour les usagers, exigeante pour la municipalité mais particulièrement remarquable.

Cette construction n'est pas le fruit d'une simple commande de maître d'ouvrage mais le résultat d'un vrai projet pensé avec et pour les futurs utilisateurs.

- Pour la commune, cela permet de démontrer que la démocratie participative n'est pas une formule incantatoire mais qu'au contraire elle peut déboucher sur des réalisations concrètes portées par tous les acteurs.
- Pour les usagers, c'est l'assurance que l'équipement tiendra compte de leurs projets et mode de vie.